

● (1210)

[Français]

Monsieur le Président, j'ai déposé à la Chambre aujourd'hui le rapport du groupe d'étude sur la garde d'enfants.

[Traduction]

Le travail de recherche important et exhaustif que le groupe de travail a présenté va constituer un précieux point de départ pour les audiences publiques du groupe de travail parlementaire sur la garde des enfants. Je m'attends à ce qu'il serve à orienter les discussions portant sur les besoins des Canadiens pour ce qui est de la garde des enfants. Enfin, je crois que le rapport va stimuler le débat public sur la garde des enfants et les besoins des Canadiens à cet égard. C'est un débat fort important, car la garde des enfants est fondamentalement liée à la question de l'égalité des femmes. Il convient que de telles questions soient à nouveau soulevées en cette veille de la Journée internationale des femmes.

Pour conclure, alors que nous rendons hommage aux Canadiennes et, en fait, aux femmes du monde entier, il est bon de rappeler l'engagement que le premier ministre (M. Mulroney) et ses homologues provinciaux ont pris à la Conférence des premiers ministres tenue à Halifax, soit d'accorder la priorité, à leur prochaine réunion, en novembre, aux questions d'égalité économique et de justice sociale intéressant les femmes.

[Français]

**Mme Lucie Pépin (Outremont):** Monsieur le Président, je suis très heureuse de souligner la Journée internationale des femmes. Je voudrais particulièrement signaler le travail des femmes, des travailleuses à domicile, des femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer, des femmes qui vivent avec des revenus modestes ou moyens ou qui sont plus à l'aise et leur dire qu'aujourd'hui, c'est «leur Journée» et que c'est également la journée des femmes au Canada pour faire savoir au gouvernement en place qu'elles ne veulent pas simplement des déclarations de principe, mais qu'elles veulent que le gouvernement mette en application toutes les belles promesses que nous avons entendues du gouvernement depuis les élections en 1984.

Je voudrais bien souligner le leadership que le gouvernement du Canada a pris lors de la conférence à Nairobi, et encore, je le répète, je voudrais que le gouvernement actuel mette toute l'énergie qu'il a mise à organiser la conférence à Nairobi à appliquer les principes discutés au niveau des femmes. Le ministre a parlé du projet de loi sur l'équité dans l'emploi, le projet de loi C-62, et je voudrais simplement rappeler que tous les groupes de pression qui sont venus faire des déclarations devant le comité parlementaire ont dit qu'ils sont insatisfaits de ce projet de loi parce qu'il n'y a absolument pas d'objectifs et de quotas. Les recommandations ont été très fortes et je dois avouer, en tant que députée de l'opposition, que je ne suis absolument pas satisfaite de ce projet de loi.

On a également mentionné le pourcentage des femmes au niveau des nominations dans les bureaux de direction. Le premier ministre lui-même, en novembre 1985, a admis publiquement à la Conférence de Halifax qu'il n'était pas satisfait du pourcentage de nominations de femmes qu'il avait faites. Il y a eu des déclarations dans tous les journaux. Également cette semaine, il y a une déclaration qui a été faite par le ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) (M. Jelinek)

### Déclarations de ministres

dans laquelle on nommait 10 hommes d'affaires à un nouveau bureau de direction pour aider le sport amateur: aucune femme à ce nouveau bureau de direction de 10 personnes. Alors, encore une fois, les déclarations de principe sont très importantes, mais l'application, on la cherche toujours.

Nous avons examiné la nouvelle loi sur le divorce. Il y a eu des améliorations, c'est vrai. Mais encore durant la campagne électorale on entendait... qu'on aurait une agence centrale créée pour la perception des pensions alimentaires. Nous attendons toujours.

Et lorsqu'on parle de la stratégie, de la création des emplois au niveau des femmes, je me réfère aux besoins des femmes. On crée des programmes d'emplois et on ne regarde pas les besoins des femmes. On dit qu'on a créé énormément d'emplois pour les femmes; il s'agit de travail à temps partiel. Et également, pour réduire le chômage des femmes, on les met dans un programme de création d'emplois qui sont évidemment des emplois de ghettos, elles n'ont pas de chance d'avancement, et les femmes qui sont «prises sur l'assurance-chômage», ce sont des femmes qui ont vécu seules pendant des mois, qui n'ont aucun programme de soutien à ce moment-là.

Qui s'occupe de leurs enfants? A ce moment-là, comment leur montre-t-on à faire un budget? Je pense que ces créations d'emplois, c'est bon pour diminuer le chômage, augmenter la publicité quand on parle des programmes d'enfants mais, au niveau des programmes de femmes, je peux vous assurer que cela ne fonctionnera pas à moins qu'on crée absolument des programmes de soutien. Sans parler évidemment du travail à temps partiel. Plusieurs de ces emplois-là sont du travail à temps partiel.

On parle de la philosophie du budget, on sait qu'actuellement... on nous a dit que la philosophie du budget était d'aider ceux et celles qui étaient les plus démunis. Celles qui sont les plus démunies, actuellement, sont les femmes responsables de familles monoparentales, plus de 72 p. 100 au Canada, qui ont des revenus de \$15,000 ou entre \$15,000 et \$20,000 et que le budget a heurtées. Vous avez des taxes sur les médicaments, une taxe de 3 p. 100, une taxe de 1 p. 100. Alors, je regrette, on n'a pas aidé les femmes, particulièrement dans ce budget-là.

Quand on parle des femmes entrepreneurs... Hier, il y a eu une conférence de presse, une conférence avec les femmes entrepreneures de la Gatineau, et chacune d'entre elles nous disait: On ne sait pas comment on va survivre avec le nouveau budget.

Lorsqu'on parle également des discussions, le ministre a déposé un rapport sur les garderies. Je suis très heureuse d'avoir ce rapport, je pense que cela va aider sûrement la nouvelle *task force*, la nouvelle commission parlementaire à travailler sur les garderies. Mais, là encore, on dépense un million de dollars à nouveau, et lorsqu'on regarde les recommandations du rapport qui a été déposé, je pense que plusieurs d'entre elles pourraient être mises en application sans créer une autre *task force* sur les garderies. C'est un besoin urgent. Il y a des recommandations qui s'adressent au gouvernement, et des recommandations qui doivent être appliquées en 1986-1987.